AVIS DE PUBLICITÉ

CONDRIEU

 Madame, Monsieur le Maire

8 rue de la Mairie

69420 Condrieu

Tél : 04 74 59 50 38

mèl : correspondre@aws-france.com

web : https://www.condrieu.fr/

SIRET 21690064700019

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Objet : Appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour la solarisation du toit de l'école élémentaire en devenir.

Réference acheteur : 25AMICONDRIEU1

Type de marché : Services

Procédure :

Code NUTS : FRK24

Description : Procédure régie par les articles L. 2122-1-1 et suivants du Code général de la propriété des personnes publiques

La présente procédure a pour objet la conclusion d'une convention d'occupation temporaire du domaine public d'une durée envisagée de 30 ans ; elle porte sur un projet de production d'énergie renouvelable photovoltaïque sur le toit de la nouvelle école élémentaire se trouvant sur le territoire de la Commune de Condrieu et a pour finalité la désignation du développeur du projet.

Classification CPV :

Principale : 09331200 - Modules solaires photovoltaïques

Complémentaires : 09332000 - Installation solaire

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : NON

Conditions de participation

Critères : renvoi au R.C.

Marché réservé : NON

Dépot dématérialisé : Activé

Remise des plis : 19/05/25 à 12h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Renseignements complémentaires :

Tribunal administratif territorialement compétent: Tribunal administratif de Lyon 184 rue Duguesclin 69003 LYON

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Envoi à la publication le : 17/04/25

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur http://agysoft.marches-publics.info/